

Résolution présentée par la délégation du Nigéria

Thème Agenda 2030 pour le développement durable

Concerne La construction de villes pour climat aride

L'Assemblée Générale,

Sidérée d'apprendre que depuis les années 2000, le nombre et la durée des sécheresses ont augmenté de 29%. Sur les 134 sécheresses survenues sur le continent africain entre 2000 et 2019, 70 se sont produites en Afrique de l'Est, dont fait partie le Nigéria. Elles ont causé l'insécurité alimentaire de nombreux pays. Dans le monde, 24% des décès par an sont liés à l'environnement, indirectement ou non,

Rappelant que dans sa résolution 48/14, l'Assemblée Générale a déjà mobilisé les Etats du monde entier afin de lutter contre les impacts négatifs du changement climatique sur les droits de l'Homme. Répétant que ces changements climatiques sont dûs aux émissions de gaz à effet de serre. Les pays émettant le plus de CO2 par habitant sont: le Qatar (37,5 tonnes), le Kuwait (23,49 tonnes), les Émirats arabes unis (21,57 tonnes), l'Arabi Saoudite (19,39 tonnes) et les États Unis (15,74 tonnes),

Alertée par le manque de changement de comportement des pays développés malgré les différents accords de Paris et le dédain assumé par les pays industrialisés face à la crise climatique,

Félicitant les pays nordiques pour leurs avancées écologiques et leurs infrastructures novatrices mises en place,

Décide de se porter volontaire pour accueillir des villes expérimentales, afin de réussir à construire des villes autosuffisantes pour des climats arides. En effet, les climats secs deviennent de plus en plus dominants dans le monde entier. Le Nigéria y étant déjà habitué, a de bonnes conditions climatiques pour la formation des ces villes afin de développer de nouvelles infrastructures luttant contre d'extrême chaleur ;

Ces villes produiront leurs propres énergies renouvelables, seront autosuffisantes dans le secteur agroalimentaire. L'eau des pluies sera emmagasinée et utilisée précautionneusement. L'aménagement de la ville permettra la limitation de l'utilisation de transport émettant du CO2 et promouvra la mobilité douce. L'architecture sera prise en compte afin de maintenir une température viable,

Une participation monétaire sera demandée aux pays développés, ainsi qu'aux pays concernés par cette problématique.

Le texte français fait foi